

Le QUARTIER LATIN

Directeur: HUBERT AQUIN

Chef des nouvelles: JEAN-PAUL OSTIGUY

Rédacteur en chef: MARCEL BLOUIN

MISE AU POINT AVEC LE «HAUT-PARLEUR»

Si, pour les journalistes, l'éthique professionnelle n'est pas un vain mot, c'est au nom de cette notion que j'accuse aujourd'hui le *Haut-Parleur* de n'avoir pas joué franc jeu.

Voici les faits. Dans son édition du 6 octobre (no 2), le *Quartier Latin* publiait un article intitulé: "Les trois libertés". Cet article correspondait pour nous à un besoin de préciser certaines notions qui étaient chargées à ce moment d'une actualité prenante, par exemple la notion de liberté d'expression. Quelques jours après la publication de ce texte, un individu, Sandro, rédacteur au *Haut-Parleur*, a appelé au *Quartier Latin* et a sollicité la permission de reproduire l'article "Les trois libertés" dans le *Haut-Parleur*.

Nous avons répondu que si nous avions à nous défendre, nous étions en mesure de le faire nous-mêmes; et, en fait, nous ne voulions pas que le *Haut-Parleur* vienne embrouiller nos cartes, et tenter de défendre notre cause à sa façon. Notre attitude fut nette: nous refusions au *Haut-Parleur* de se servir de notre texte. Dans les quatre ou cinq jours qui ont suivi, l'infatigable Sandro rappela au *Quartier Latin*, essayant par tous les côtés de faire flancher une décision qui devenait de plus en plus inébranlable. Nous avons donc laissé Sandro sur un NON indiscutable.

Or, malgré notre refus, le *Haut-Parleur*, dans sa livraison du 22 octobre, publiait l'article du *Quartier Latin*, "Les trois libertés". Première effraction, première tricherie. Ceci suffit déjà pour que nous doutions de la noblesse de l'idéal journalistique qui inspire le *Haut-Parleur*.

Deuxième malhonnêteté: le *Haut-Parleur* n'a pas manqué de nous enrôler — contre nous-mêmes — à servir sa cause. Ce journal s'est servi de notre article dans une rubrique intitulée "Le petit forum des étudiants". Cette rubrique serait destinée à être le haut-parleur de la révolte à demi-étouffée des étudiants. Je cite: "Nous publions dans cette chronique tout ce qu'on aura l'obligeance de nous faire tenir concernant le problème étudiant. Afin que les jeunes se sentent ici dégagés de l'atmosphère de réticence et de censure qui existe dans la plupart des feuilles collégiales, nous laisserons à tous l'entière liberté d'expression..." (page 4)

Je ne désapprouve pas une telle chronique, mais pour autant qu'elle corresponde à de véritables besoins. Que les "cris étouffés" (sic) de révolte aient un minimum de spontanéité.

Nous aussi nous sommes pour la révolution, nous aussi nous sommes contre la censure. Mais faire la révolution, cela ne veut pas dire se buter stérilement devant un mur et piaffer de rage. Nous croyons que la révolution peut se faire encore mieux par la diplomatie, et avec un minimum de compréhension mutuelle. C'est une révolution plus lente, moins bruyante; mais sa différence avec l'autre c'est qu'elle agit, qu'elle produira sûrement un changement. Et justement, l'article de Blouin sur "les trois libertés," ce n'était pas un entêtement buté, mais une approche, une amorce d'entente. La censure, nous espérons encore qu'on va nous l'enlever; et si on obtient cela, ça n'aura pas été à coups de pieds par terre, ni en boudant.

L'attitude de révolte prise par le *Haut-Parleur* se voue d'avance à une certaine inefficacité. Ces messieurs, du moins, devraient ajouter plus de finesse à leur entêtement.

Il est pour le moins contradictoire de publier de force un article sur la liberté. Nous accusons le *Haut-Parleur* d'avoir manqué, d'une façon précisément révoltante, de probité intellectuelle.

Hubert AQUIN

L'AGEUM A VOTÉ NON

Après toutes les discussions que l'on sait à propos de l'aide fédérale en éducation, le conseil de l'AGEUM, lundi soir, a voté contre le projet de FNEUC. Voici, pour votre méditation, la réponse de l'AGEUM aux propositions de FNEUC:

1—Approuvez-vous l'aide fédérale à l'éducation?

L'AGEUM n'approuve pas l'aide fédérale à l'éducation, par un vote majoritaire.

2—Approuvez-vous la hausse de la cotisation à FNEUC de (6) six sous à (20) vingt sous?

Oui, à condition que FNEUC annonce officiellement et publiquement qu'elle cesse immédiatement de demander l'aide fédérale à l'éducation et qu'elle retire

tous ses documents demandant l'aide fédérale à l'éducation.

Motion approuvée par vote majoritaire.

Or il arrive ceci que le règlement (8) huit⁽¹⁾ de la constitution de FNEUC décrète que les décisions de cet organisme sur des questions d'intérêt national doivent obtenir l'approbation unanime des membres constituants. Notre dissidence prend donc l'allure d'un veto formel et FNEUC ne pourra demander l'aide fédérale à moins de transgresser à ses propres règlements.

Est-ce une sorte d'ultimatum à FNEUC ???

(1) Nous donnons le texte de l'article huit des règlements de la constitution de FNEUC: "No opinion on national affairs reflecting upon the constituent members shall be voiced by the officers of the Federation without the unanimous approval of the constituent members."

M. B.

En écoutant M. Etienne Gilson

Voici les principales idées émises par M. Etienne Gilson, dimanche soir dernier, dans une brève causerie donnée à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Institut Franco-Canadien.

A l'instar des Universités du Moyen-Age, l'Institut Franco-Canadien n'est pas limité à une bâtisse de pierres où les maîtres vont donner leurs cours, mais est plutôt constitué de maîtres itinérants, allant d'une Université à une autre, d'un pays à un autre. Il va sans dire qu'une telle organisation demanda un effort constant de la part de ses directeurs. Ce 25^e anniversaire est une leçon de travail continu et persévérant.

L'oeuvre est demeurée la même depuis ses débuts jusqu'à nos jours, non seulement dans son organisation matérielle, mais encore dans son esprit. Cet Institut est seul dans son genre; son but, consiste dans l'échange de professeurs entre la France et le Canada français. Echanges profitables, si l'on considère que ces deux peuples issus d'une même culture, d'une même civilisation, séparés pendant des siècles par des destinées différentes, se retrouvent, se rejoignent, s'atteignent par une même langue, une même hiérarchie des valeurs, et surtout par un même esprit. Il s'agit bien d'une seule âme dans deux corps. L'Institut a voulu être le lieu

de rencontre où les deux voix de cette âme s'entendraient, dans le calme, avec elle-même. Les Français connaîtront au Canada, les Canadiens tels qu'ils sont; les Canadiens, en France, s'instruiront de l'âme française.

Mais il ne s'agit pas de vivre du passé, de revêtir toujours ces mêmes oripeaux du 17^e siècle. L'Institut a voulu qu'en ces rencontres nous apportions la volonté de nous connaître et de nous comprendre dans le présent qui seul est le nôtre.

Le Français découvre l'immense problème de la Nouvelle-France et de son unité nationale. Le Canadien se souviendra de ses luttes passées pour comprendre comment la France actuelle doit lutter pour durer sur un sol trois fois moindre que le Québec et dans le voisinage d'ennemis envahissants.

La vieille Europe n'a pas encore dit son dernier mot, elle sait pourtant qu'elle n'a plus le monopole de la civilisation chrétienne occidentale. Les pays d'Amérique le partagent avec elle. Et l'avenir de cette civilisation sera ce qu'elle deviendra en terre américaine. Français et Canadiens ont d'autant plus raison de s'unir qu'ils ont expressément le devoir de lutter pour la sauvegarde de cette civilisation. Toute grande civilisation ne vit que par son expansion et ses relations avec le reste du monde. En cercle fermé, elle meurt. La France n'est contre rien ni personne, elle est pour les autres, pour les servir.

Ici prend fin la causerie de M. Etienne Gilson. Il présenta ensuite M. René Grousset de l'Académie Française.

Denise et Jean-Paul OSTIGUY

CINÉMA UNIVERSITAIRE

Samedi, 28 octobre, à 8 h. 15

Un film de René Clair

"LE SILENCE EST D'OR"

(Grand prix du cinéma Bruxelles 1947)
avec Maurice Chevalier

"GOEMONDS"

de Georges Rouquier

"LA ROSE ET LE RESEDA"

avec Jean-Louis Barrault

AUTOBUS

Message de Pie XII aux intellectuels catholiques

On a souvent reproché aux encycliques, particulièrement à *Quadragesimo Anno* et à *Rerum Novarum*, d'être si vagues qu'il devenait pratiquement impossible de les appliquer. Cette fois, M. Marcel Clément n'aura pas à discuter de la chose... puisque "*Humani Generis*" constitue plutôt un avertissement et une mise au point précise. Elle s'adresse au savant, à l'exégète, au théologien, au philosophe, en un mot à tous les intellectuels catholiques, donc implicitement aux universitaires. Si elle n'a pas la grande allure des encycliques sociales, elle tente du moins de remédier à un problème actuel: la crise intellectuelle et morale que traversent un grand nombre de penseurs d'aujourd'hui.

Il est bon de se demander quelle place occupe les encycliques dans l'enseignement de l'Eglise. Elles n'obligent sûrement pas comme un dogme de foi, mais un catholique croit que le Saint-Esprit guide le chef visible de l'Eglise et que dans les actes de son magistère, ceux-mêmes auxquels n'est pas attachée

l'infaillibilité, n'échappent pas à cette directive divine". (Robert Rouquette). Pie XII lui-même déclare dans sa dernière encyclique "qu'il ne faut pas estimer que ce qui est proposé dans les encycliques ne demande pas de soi l'assentiment puisque les Papes n'y exercent pas le pouvoir suprême de leur magistère". Et il ajoute: "la plupart du temps, ce qui est exposé dans les Encycliques appartient déjà à la doctrine catholique". Rien de plus clair...

La lecture de "*Humani Generis*" exigera sûrement un acte de foi et d'humilité de bien des intellectuels.

L'encyclique se divise nettement en deux parties: l'une, qui condamne quatre grandes erreurs, l'autre, positive, qui porte sur le rôle du thomisme.

Les erreurs que Pie XII condamne sont surtout soutenues en Europe, sauf deux que l'on rencontre parfois ici. Qu'il suffise de mentionner un évolutionisme anarchique, rejetant toute certitude, et

qui a ouvert la voie à l'existentialisme. Ce grand mot, que l'on emploie souvent à tort et à travers, désigne simplement la doctrine de ceux qui "négligent les essences immuables des êtres et ne s'intéressent seulement à l'existence de chaque chose." (Le dieu Sartre imitera-t-il Lamennais ou Lacordaire?). Le Pape condamne également ceux qui admettent comme vraies les différentes confessions se réclamant de l'Evangile et prêchent les compromis doctrinaux comme remède à la désunion de la chrétienté.

Deux brèves remarques s'imposent sur cette partie négative. D'abord il s'agit aussi bien de nouvelles tendances périlleuses en théologie que de courants d'idées en dehors de l'Eglise. Puis, l'Eglise n'exclut pas les tendances modérées se rattachant à ces erreurs extrêmes: elle accepte la doctrine de l'évolution dans les sciences naturelles en autant que cette évolution ne contredit pas la Révélation. Pie XII ne défend pas aux intellectuels catholiques de rejeter toute spéculation moderne et toute recherche, mais il leur conseille la prudence. "Tout ce que la raison humaine, en ses recherches sincères, pourra découvrir de vérité ne peut sûrement pas s'opposer aux vérités acquises", dit-il. On peut en conclure que le magistère ne veut ni arrêter ni supprimer le mouvement créateur mais lui maintenir sa direction authentique.

L'encyclique présenterait certaines aspérités si elle ne contenait que des condamnations. La partie positive en constitue la contrepartie: elle bâtit. Le Pape y déclare que le thomisme reste la philosophie officielle de l'Eglise et qu'elle s'adapte le mieux à l'intelligence du dogme, sans pour cela être absolument nécessaire sur toutes les questions scientifiques. En effet, les philosophes gardent la liberté de diverger sur les points qui ne touchent pas à la foi et à la morale et peuvent s'accommoder des spéculations modernes en tant qu'elles ne rompent pas avec le thomisme mais lui "apportent une maturation qui développera sans rien détruire les richesses héritées du passé". Le savant peut émettre des hypothèses, mais qu'il se garde de les considérer comme des certitudes.

Mais Pie XII déclare fermement que les grands principes de la philosophie thomiste demeurent essentiels et qu'ils sont un instrument indispensable pour guider la raison humaine dans ses recherches. A ce propos l'Encyclique aborde une question qui s'est sûrement posée à tous les débutants et même aux plus avancés dans l'étude de la philosophie de Saint-Thomas. Implicitement ou ouvertement peut-être avons-nous dit "qu'elle pouvait être utile pour initier à la théologie scolastique et fut merveilleusement adaptée aux esprits du moyen-âge, mais qu'elle ne présente plus la méthode de philosopher qui répond à notre culture et à nos besoins". Les plus audacieux d'entre nous ont pu insinuer que "n'importe quelle philosophie, moyennant s'il le faut des corrections et des compléments peut s'accorder avec le dogme catholique." Pie XII montre toute la fausseté de telles affirmations, avec une sûreté éclairée.

Enfin, dans un corollaire, il frôle l'éternelle question de la science et

de la foi. Il rappelle qu'"hypothèse" n'est pas science.

Que signifie pour nous, universitaires, l'encyclique "*Humani Generis*"? Il est certain que le ton solennel, d'ailleurs propre à toutes les Encycliques, est un peu gênant pour l'analyser. Mais il est également vrai que comme intellectuels catholiques, il ne nous est pas per-

mis d'ignorer le message de Pie XII adressé au Congrès de "*Pax Romana*" à Amsterdam, peu de temps après la publication de l'encyclique. Ce message nous demandait "d'être présents à la pointe du combat de l'intelligence à l'heure où celle-ci s'efforce d'envisager les problèmes de l'homme".

Vianney THERRIEN



VOICI UN HOMME

qui est en bonne voie



Il a débuté comme petit commis dans une modeste succursale de banque, tout comme son gérant l'avait fait avant lui. Il est maintenant, lui aussi, en bonne voie de réussir.

Il apprend la pratique bancaire en travaillant sous la direction d'hommes d'expérience. Il suit, en outre, des cours de banque.

Comme la plupart des banquiers, il aura l'avantage, au cours de sa carrière, de connaître plusieurs régions du pays, et divers milieux. Il cultivera en lui la compréhension et le jugement que vous attendez de votre banquier.

Parti de la succursale qui est à votre service, il s'élèvera peut-être jusqu'aux plus hautes fonctions. Le gérant général de sa banque a commencé, comme lui, au bas de l'échelle.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

SAVOIR SE REPOSER
EST LE SECRET
DES FORTS!



Fumer une PALL MALL est une
merveilleuse détente



PUISQUE LES
MEILLEURS
TABACS FONT
LES MEILLEURES
CIGARETTES...
EXIGEZ LA
PALL MALL

Bout uni — en papier "imperméable" qui ne colle pas aux lèvres.
Bout liège — ultra-lisse, en véritable liège importé.

LE PROBLÈME NUMÉRO UN

LA RÉUNION DU 19 OCTOBRE

DERNIÈRE HEURE

De quel côté est le parti-pris? Et d'abord y a-t-il parti-pris? C'est bien là la question que nous nous posons au sortir du forum sur l'aide fédérale à l'éducation tenu jeudi soir dernier aux H.E.C. sous l'impartiale (?) présidence de Jean Gérin-Lajoie. Reçus par Georges-Henri Parent, qui sait bien faire les choses, des délégués des diverses facultés ont d'abord écouté le P. R. Arès dont l'avis avait été sollicité sur cette question décidément controversée. Je rapporte ici les principaux arguments du Père qui portent uniquement sur des questions de principe. Je condense: Les décisions d'aujourd'hui impliquent des conséquences pour demain et la mentalité individualiste qui fait courir universités, instituts, et individus vers les subsides, sans se préoccuper d'où ils viennent, met en danger les deux principes de base de l'Etat canadien: 1) Le Canada est une Fédération dans laquelle l'éducation appartient exclusivement aux provinces; 2) le Canada est un pays bi-culturel où il ne peut y avoir d'unité que dans la diversité. Dans le premier principe analysons "Fédération" et "éducation". Fédération veut dire partage de compétences, chaque pouvoir étant souverain dans sa sphère: "Ce partage est la condition de notre unité et reste indispensable au progrès de la nation" (T. H. L. St-Laurent, 19 déc. 1949). Ainsi, d'après une décision du Conseil Privé dans Employment and Social Insurance Act Case, Ottawa ne peut envahir la juridiction provinciale au moyen de subsides ou dons en argent: "Assuming that the Dominion (gouvernement fédéral) has collected by means of taxation a fund, it by no means follows that any legislation which disposes of it is necessarily within Dominion competence. It may still be legislation affecting classes of subject enumerated in s. 92, and, if so,

would be ultra vires . . . To hold otherwise would afford the Dominion an easy passage into the provincial domain."

L'éducation appartient aux provinces. Le Rapport Rowell-Sirois affirme que: "Le contrôle de l'instruction de la jeunesse, pendant la période de scolarité, doit rester aux mains des provinces . . . Une liberté complète en une matière aussi essentielle à la vie sociale et culturelle d'un peuple nous paraît indispensable à toute autonomie provinciale digne de ce nom." Et l'autonomie provinciale serait violée dans deux cas: 1) si les organismes fédéraux s'ingèrent dans l'éducation; 2) si par le moyen de subventions conditionnelles, le fédéral en arrivait à posséder un droit de contrôle sur les enseignements.

La solution: Redistribution plus juste des moyens de taxation afin de donner aux provinces les revenus nécessaires pour faire face à leurs obligations. Ce qui avantagerait singulièrement le Québec qui, ne constituant que 29% de la population de tout le Canada, fournit 33% des taxes d'accise et de vente, 30% des impôts sur le revenu des particuliers, et 34% des impôts sur le revenu des compagnies. Ainsi notre province fournit \$280 millions en impôts et en reçoit 257. Par contre la Saskatchewan ne fournit que 9 millions et en reçoit 62.

En conclusion à ce premier principe: Les commissaires du Rapport Rowell-Sirois sont d'avis que: "il ne serait ni sage ni convenable que le Dominion versât aux provinces des subventions spécialement affectées au maintien de l'enseignement . . . Nous nous sommes élevés avec vigueur contre cette ingérence dans l'enseignement secondaire, où tout soupçon d'intervention fédérale nous paraît dangereux." (II, 52)

Le second principe énoncé est celui-ci: "Le Canada est un pays bi-culturel où il ne peut y avoir d'unité que dans la diversité." Le premier principe est constitutionnel, le second, cause du premier, est sociologique.

La conséquence de ce deuxième principe: La nation canadienne ne peut naître de l'écrasement ou de la disparition d'une des deux cultures, mais d'une sincère collaboration dans le respect mutuel, et ce pour le plus grand bien de la patrie canadienne. Or des subventions fédérales organisées mettraient ce principe en danger. En effet, nous savons par expérience que les fonctionnaires fédéraux, qui sont en forte majorité de langue anglaise, éprouvent une réelle difficulté à comprendre le fait français et partant, à le favoriser sur un plan d'égalité. En s'appuyant sur le témoignage de la Commission Rowell-Sirois on peut affirmer que les fonctionnaires cherchent à étendre la sphère de leur autorité. Le fonctionnaire traduira sa personnalité dans ses œuvres, "voilà pourquoi il ne peut accepter les méthodes et les coutumes qu'il croit lui être préjudiciables . . ." C'est ainsi que trop de fonctionnaires travaillent à réaliser l'unité canadienne sous le signe d'une seule culture et refusent le fait français sous prétexte qu'ils le croient nuisible à l'idéal unitaire.

Pour conclure: Les provinces, ayant le devoir exclusif de s'occuper de l'éducation, doivent avoir le droit qui correspond à ce devoir, c'est-à-dire celui de recueillir elles-mêmes les impôts nécessaires. Abandonner ce droit au Fédéral sous prétexte qu'il le leur rendra en subventions c'est accepter l'asservissement. Il n'est ni normal ni juste que pour faire vivre ses écoles une province soit obligée de mendier des subventions auprès du pouvoir central.

Et voilà ce qu'en substance nous a dit le P. Arès. Pour résumer: on ne peut accepter l'aide du fédéral, mais si nous y étions forcés, le seul mode d'aide que l'on doit accepter, il semble que ce soit celui qui consisterait à fournir aux gouvernements provinciaux des subsides qu'ils verraient eux-mêmes à distribuer. Or, cela ne serait d'aucun avantage pour le Québec puisque ce que nous donnons à Ottawa dépasse ordinairement d'une vingtaine de millions ce que nous en recevons. Si Ottawa nous donne plus, il s'organisera sûrement pour percevoir plus. Nous voulons que le Fédéral nous aide? Demandons-lui de redistribuer aux provinces, qui connaissent mieux leurs propres besoins, des pouvoirs de taxation plus étendus.

Ce point de vue est-il discutable? Certains l'ont cru. On a bombardé le Père de questions. En réponse à l'une d'elles, ou plutôt à plusieurs d'entre elles, le Père a ajouté ceci: "Le socialisme sera inapplicable au Canada tant que nous aurons un état fédéral, il lui faudra, pour s'installer, détruire l'autonomie provinciale. L'aide aux uni-

versités ajoutée à la loi des allocations familiales (qui constitue une ingérence du Fédéral dans la juridiction provinciale), ajoutée à la loi de l'assurance-chômage (pour laquelle il a fallu modifier la constitution), formerait avec ces deux lois les premières ficelles de tout un faisceau qui finalement sera parvenu à détruire cette autonomie." (J'ai moi-même reconstruit la phrase à l'aide de réponses éparpillées et j'en prends la responsabilité.)

Le disciple contre le maître: Denis s'installe dans la chaire qu'occupait, il y a quelques instants son ancien professeur de philosophie au collège. Il nous sourit, (on entend des soupirs . . .) et nous demande de l'applaudir en nous l'interdisant (ce que c'est que la technique!). "N.F.C.U.S. demande l'aide du fédéral parce que les ministres provinciaux ne peuvent faire plus pour aider les étudiants." Denis passe la ligne bleue, lance et compte! "Il existe, continue-t-il, des formes d'aides fédérales qui ne portent nullement atteinte à l'autonomie des provinces: bourses de l'aide à la jeunesse auxquelles le gouvernement fédéral souscrit le tiers, les subsides aux hôpitaux, le Conseil National des Recherches, les écoles techniques. D'ailleurs, la meilleure garantie que le fédéral ne s'ingérera pas dans la législation provinciale, c'est le texte même que nous avons voté en déc. 48: "We propose that the monies provided be earmarked for higher education and be administered and controlled by the provinces. We propose that the plan be given such publicity that every child in Canada is aware of the opportunities so afforded."

We do not put forth detailed proposals at this time. We urge establishment of an agreement on the principles of equality of opportunity in higher education. Once these principles are established the details can be mutually worked out."

A ce moment Gaétan Legault, de Droit, demande la parole, il a en main un exemplaire relié du Bref présenté à la commission Massey par N.F.C.U.S., or ce bref omet les deux paragraphes

cités plus haut (voir à ce sujet l'article d'Albert Roy dans ce même numéro). "La Fédération fait exactement le même jeu que certains partis politiques; une attitude dans Québec, une autre en dehors de Québec." Marcel Nichols, président local de la Fédération, fortement impressionné (il en rougit, le traitre), déclare: "Si l'affirmation de Legault est vraie, si telle est l'attitude de l'exécutif de N.F.C.U.S. je retire mon appui et demande ma démission."

Les mains sont moites (les miennes du moins), on a envie de rire . . . Non. Il va falloir contrôler, vérifier quel texte est l'original (voir à ce sujet le reportage signé Hubert Aquin). Legault fait de vains efforts pour ne pas s'emporter (il y a de quoi, allez!), et Marcel prend la parole. Je fais des extractions; d'abord une molaire: "Cette question d'aide fédérale à l'éducation est-elle d'un caractère politique, constitutionnel ou étudiant? . . . elle est de sa nature politique et constitutionnelle, de son essence entièrement étudiante." (cf. un étudiant en droit ayant suivi les cours de Me Caron pour la distinction de nature et d'essence). Et Marcel, grâce à cette subtilité, nous montre que "la question est politique mais qu'elle ne fait pas de la politique". En somme, ce qu'il veut dire c'est que le Fédéral va nous aider si nous le lui permettons, mais qu'il ne se servira pas de cette aide pour faire de la politique, et ça c'est promis! (Qui a bu boira.) Plus loin, Marcel parle de race, de religion, de province et de nation pour terminer en disant: "Les étudiants qui demandent de l'aide n'ont dans leur esprit que leur intérêt propre sans idée préméditée de nuire à qui que ce soit" et j'ajoute: si ce n'est à eux-mêmes. Car enfin les étudiants qui demandent cette aide ne sont pas des étudiants tout court mais des étudiants canadiens-français qui se doivent de protéger et de faire respecter cette double qualité. Le meeting se désagrège, les délégués vont chercher à la "chapelle" la solution à leurs problèmes (d'intempérance).

Gilles L. DUGUAY,
Observateur du Q.L.

BELLE OCCASION

VOTRE AVENIR ASSURÉ IMMÉDIATEMENT

Voici une merveilleuse occasion pour ceux qui désirent faire de l'Armée une carrière. L'Armée Active du Canada a besoin d'étudiants-finissants du cours classique ou d'une faculté de l'Université, pour leur accorder une commission d'officier.

Conditions d'éligibilité

Etre citoyen canadien ou sujet britannique résidant au Canada.

N.B.—Aucune expérience militaire antérieure n'est requise. Préférence est accordée à ceux qui servent ou ont servi dans un C.E.O.C.

Les étudiants mariés peuvent s'inscrire s'ils sont: (a) des anciens combattants; (b) des professionnels-médecins, dentistes, ingénieurs, etc. — qui auront 25 ans au 1er juin, 1951. Les étudiants mariés qui ne se qualifient pas dans une des deux catégories précédentes verront leur cas étudié individuellement.

Standards requis:

Tous les Corps de l'Armée ont besoin d'étudiants jeunes et en bonne santé, qui obtiendront à l'Université, au printemps de 1951, le B.A. au moins. L'âge n'est pas une condition absolue surtout dans les corps techniques.

Conditions de service:

Une commission d'officier dans le rang de S/Lieutenant avec solde de \$153.00 par mois, plus \$55.00 d'allocation de subsistance et une somme additionnelle de \$40.00 pour les étudiants mariés, soit \$208.00 ou \$248.00 par mois. Les promotions subséquentes à la graduation dépendront des qualifications militaires du sujet.

LES CANDIDATS ACCEPTÉS SERONT COMMISSIONNÉS DÈS LA DATE DE LEUR INSCRIPTION.

Les candidats devront défrayer eux-mêmes le coût des études, des livres et des instruments nécessaires à leurs études.

Sélection des candidats:

Au moment où les aspirants rempliront leurs demandes d'inscription, ils recevront de plus amples détails. Par la suite, ils seront appelés à subir un examen médical et quelques tests de sélection. Ils auront plus tard une entrevue avec un officier du personnel de l'Armée. Une fois ces préliminaires terminées, avis leur sera donné de se présenter devant un comité de sélection aux Quartiers Généraux à Montréal. La sélection finale aura lieu aux Quartiers Généraux de l'Armée à Ottawa.

Inscription:

Les aspirants doivent se présenter au Dépôt du Personnel, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTREAL, et se rapporter au Major Y. Viens, officier en charge du PLAN DES UNIVERSITAIRES. S'il leur est impossible de se présenter en personne, ils devront téléphoner en signalant WE 3611, Local 97, ou encore écrire à l'officier ci-haut mentionné, citant leur nom, âge, état civil, faculté, collège ou université, date approximative de graduation, adresse et numéro de téléphone.

N.B.—Rappelez-vous que les aspirants élus seront payés à partir de la date à laquelle ils se seront inscrits. Les intéressés devront donc agir IMMÉDIATEMENT.



LE SURREALISME

Le surréalisme est un mouvement artistique, littéraire et même philosophique pour qui la seule réalité est enfouie dans l'inconscient et le rêve. Les esthètes ont réussi à merveille à jeter du discrédit sur une telle forme de pensée; ils la qualifièrent de mystification, de magie ou de folie. Et pourtant ceux qui l'ont vraiment connue la considèrent comme le mouvement le plus extraordinaire de l'esprit humain.

Ce tourbillon prit le jour en 1919 avec André Breton, il a recruté et perdu bien des adeptes jusqu'en 1939, moment où il parut sombrer. Mais en 1945, il reprit un gain de vie.

Au point de vue idéologique, il laisse l'impression d'être issu d'une sorte d'atmosphère magique, parfois quasi-occultiste, pour risquer à la fin une alliance assez cocasse avec le matérialisme dialectique et historique.

Dégageons quelques aspects de l'engouement du siècle pour la surréalité: le surréalisme offre une diversité d'aspects dans une unité relative; il se présente comme dynamisme, comme science, comme expérience de la vie, comme vision du cosmos.

LE SURREALISME COMME DYNAMISME

Le surréalisme est le plus terrible explosif du langage qui ait jamais existé. Certes, Nietzsche, Kafka l'ont précédé, mais il a renchéri sur ces devanciers. Parti d'une recherche abstraite sur les possibilités du langage, il a abouti à considérer le monde mental qui trouve son expression dans le langage comme

une propriété essentiellement personnelle dont chacun peut user comme il l'entend. Le monde extérieur est nié au profit du monde que l'individu trouve en lui.

Dans leur amère ironie, dans leur mépris intransigeant pour les conditions réelles de la vie, dans leur révolte à la fois triomphante et désespérée contre la condition humaine, les surréalistes jettent l'émoi parmi leurs lecteurs. On s'est plu à dire que le surréalisme aimait à poser en principe le manque de sérieux. En dernière analyse, son but est, au contraire, de reviser la notion de sérieux au profit d'un principe nouveau dont l'originalité consiste à déborder les cadres de l'esthétique et de la pensée abstraite pour établir ses pénates dans un sens de la vie beaucoup plus dynamique. Le surréalisme est un chercheur passionné du flux et reflux de la vie que bannit la fixation et la cristallisation de la pensée abstraite.

La hiérarchie des valeurs est renversée: ce qui apparaît sérieux à nos yeux, semble anodin pour les surréalistes, et pourtant les prodiges qui hantent leur esprit ou ce qu'ils croient tels, nous déconcertent. Ces hommes affamés d'inconnu, épouventés des façons révolutionnaires de penser qui quittent les voies rectilignes de l'habitude et qui zigzaguent en tous sens l'univers mental: en bas, en haut, en arrière même et à rebours, avec la plus entière liberté.

Les surréalistes se refusent à toute perfection, à toute plénitude. Dévorés d'une sublime ambition, ils

sont toujours en quête de nouvelles créations, conscients de l'insuffisance persistante de leurs oeuvres.

Le surréalisme est un explosif authentique qui ne sait en quels sens canaliser ses virtualités: servira-t-il de feux d'artifice, d'engin de guerre, de machine de destruction ou d'exploration des régions encore demi-obscurées du psychique. Il n'est pas nécessairement démoniaque. Comme toute force nouvelle qui naît il offre de graves dangers, mais ce n'est pas une raison pour l'abandonner à tout hasard, c'est-à-dire aux puissances infernales.

LE SURREALISME COMME SCIENCE

Constructeur ou destructeur, puissance infernale ou puissance paradisiaque, le surréalisme côtoie la science: il prétend même se constituer comme science théorique et pratique de la désagrégation du langage et de la pensée en vue d'une reconstruction ultérieure. Il assimile son action à celle de la science atomistique moderne. Il servit jadis de trait d'union entre la révolution poétique et la révolution sociale. De là se dégage, que le surréalisme n'est pas un irréalisme, une évasion devant les préoccupations de l'heure, mais une prise de position. Il est né à l'époque de cette révolution de la physique opérée par Einstein, Heisenberg, Broglie et bien d'autres. L'audace avec laquelle les savants ont fait éclater les cadres habituels du temps et de l'espace a provoqué de vraies secousses sismiques dans la conception moderne du monde et le surréalisme s'en est réjoui.

Ne cherchons pas de références explicites à ces sciences dans le mouvement surréaliste, mais ce dernier a subi l'influence du milieu dans lequel il prit naissance.

Le fondateur de la psychanalyse: Freud, a exercé une influence de la première importance sur ce mouvement. Freud provoque chez ses patients un état de semi-passivité qui facilite au sujet le dévoilement de ses associations d'idées spontanées. Les surréalistes, à l'exemple de Freud, cherchent dans l'écriture automatique, non pas tant une tentative d'analyse et de thérapeutique, qu'une exploitation pure et simple de leur moi inconscient.

Il est bon de noter que Breton, le fondateur du mouvement et Aragon, ainsi que deux de leurs collaborateurs avaient poursuivi leurs études médicales. Ces origines médicales et paramédicales (étude de la psychanalyse freudienne) du surréalisme sont extrêmement importantes à connaître, parce qu'elles jettent un faisceau de lumières sur l'oeuvre des surréalistes.

Les surréalistes veulent garder un abîme entre leur attitude et celle des occultistes. Ces derniers croient entendre un autre être, un génie de l'au-delà tandis qu'eux appliquent leur attention uniquement à la perception des vibrations de leur propre être. Un de leurs historiens insiste sur le fait qu'il ne faut chercher chez ces écrivains ni proses, ni poèmes au sens habituel, classique ou romantique de ces mots; il ne faut point juger de pareils textes selon les canons esthétiques ou rationnels qui leur sont étrangement inconnus.

Objectif cher aux surréalistes: absolue liberté de conscience qui facilement entraîne la dislocation de toute culture, même de la culture gréco-latine qui était la leur. Avec eux, plus rien d'humain ne nous apparaît comme étranger, comme exotique. Nous pénétrons

dans le dédale des mythes asiatiques comme en un pays connu et sacro-saint.

LE SURREALISME COMME EXPERIENCE DE LA VIE

Les historiens du surréalisme se plaisent à confronter la vie des peuples dits primitifs et la mentalité surréaliste. Bien souvent la vie des primitifs apparaît comme la réalisation vécue de ce que les surréalistes se proposent comme un idéal. Ce que l'on chérit chez les primitifs, c'est l'union intime qui pouvait exister entre l'état de rêve et celui de veille, la fusion de l'objectif et du subjectif. Les surréalistes raffolent des situations insolites, cependant à leurs yeux, l'insolite est bénéfique alors que pour les primitifs, souvent animistes, les forces occultes de la nature étaient redoutées.

Les primitifs étaient beaucoup plus ingénieux et perspicaces que nous le croyons et il vaut la peine, disent les surréalistes, de renouveler l'antique expérience de l'homme des âges de pierre, à travers notre âme de modernes. On rêve de descendre en toute lucidité dans le monde enténébré de la magie et du prestige pour en tenter la psychanalyse, au sens le plus large du mot, la radiographie si l'on préfère.

LE SURREALISME COMME VISION DU COSMOS

Ce mouvement dépasse les cadres toujours assez étroits d'une école littéraire, il se manifeste comme une science nouvelle très prétentieuse qui veut envahir le monde mental, il tend vers une nouvelle pratique de la vie, vers une transformation profonde de la condition humaine.

On l'affuble souvent du sentiment de la révolte, du goût des situations absurdes, de la recherche de l'alogique ou du prélogique. Ce dénigrement n'est pas tout à fait juste, car il tente de dépasser la révolte sans issue, l'absurde définitif et nauséabond des existentialistes, pour atteindre un plan supérieur, une logique plus sereine. Il ne sympathise pas avec le défaitisme métaphysique qui bave sur le monde moderne.

Son erreur capitale et monstrueuse réside dans l'exaltation de l'homme auquel il promet une métamorphose finale en dehors des voies de la Providence. Il est présomptueux et prétentieux comme tout mouvement adolescent.

Jean-Charles TANGUAY

Voici quelques phrases extraites de l'Amour Fou d'André Breton, père du Surréalisme. Nous publions ces phrases pour illustrer ou contre-balancer l'analyse de Tanguay...

"Aujourd'hui encore je n'attends rien que de ma seule disponibilité, que cette soif d'erreur à la rencontre de tout, dont je m'assure qu'elle me maintient en communication mystérieuse avec les autres êtres disponibles, comme si nous étions appelés à nous réunir soudain. J'aimerais que ma vie ne laissât après elle d'autre murmure que celui d'une chanson de gueur, d'une chanson pour tromper l'attente. Indépendamment de ce qui arrive, n'arrive pas, c'est l'attente qui est magnifique."—(page 41).

"La plus grande faiblesse de la pensée contemporaine me paraît résider dans la surestimation extravagante du connu par rapport à ce qui reste à connaître."—(page 61).

"La liberté à l'égard des autres êtres, la liberté à l'égard de celui qu'on a été semble ne se faire alors si tentante que pour mieux m'accabler de ses défis."—(page 67).

"La pierre incandescente de l'inconscient sexuel, départicularisée au possible, tenue à l'abri de toute idée de possession immédiate, se reconstitue à cette profondeur comme à nulle autre, tout se perd dans les dernières qui sont aussi les premières modulations du phénix inouï."—(page 99).

"Que le don absolu d'un être à un autre, qui ne peut exister dans sa réciprocité, soit aux yeux de tous la seule passerelle naturelle et surnaturelle jetée sur la vie."—(pages 119-121).

"L'homme saura se diriger le jour où, comme le peintre, il acceptera de reproduire sans y rien changer ce qu'un écran approprié peut lui livrer à l'avance de ses actes. Cet écran existe. Toute la vie comporte de ces ensembles homogènes de faits d'aspect lézardé, nuageux, que chacun n'a qu'à considérer fixement pour lire dans son propre avenir. Qu'il entre dans le tourbillon, qu'il remonte la trace des événements qui lui ont paru entre tous fuyants et obscurs, de ceux qui l'ont déchiré."—(page 129).

"Le désir, seul ressort du monde, le désir, seule rigueur que l'homme ait à connaître, où puis-je être mieux pour l'adorer qu'à l'intérieur du nuage?"—(page 131).

LA COQUELUCHE



DES ÉTUDIANTES!

Le carabin qui fume la pipe est populaire auprès des jeunes filles, surtout lorsqu'il fume PICOBAC.

Vous constaterez que l'arôme de Picobac est agréable pour les autres autant qu'il est frais et doux pour vous-même.



Picobac

ÉGALEMENT BON POUR LES ROULEUSES

PICOBAC est du Tabac Burley: le plus frais, le plus doux qui se cultive

Des milliers d'hommes qui sont allés à l'université, ont commencé à édifier leur sécurité future par le moyen de l'assurance-vie. Apprenez ce que vous offrent nos polices consultez...

THE
MUTUAL LIFE
ASSURANCE-VIE A BAS PRIX
of CANADA
SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT. C-25F

AU SUJET DU VOTE DE LUNDI

Montréal, le 25 octobre 1950

Monsieur Denis Lazure,
Président de l'A.G.E.U.M.
Université de Montréal.

Monsieur le Président,

En regard de la décision prise par le conseil de l'A.G.E.U.M. sur une résolution approuvant ou désapprouvant le principe de l'aide du gouvernement fédéral à l'éducation universitaire, je me dois de protester contre la validité de la décision amenée par le vote pris par le conseil sur cette question.

Je fais cette protestation en vertu du Paragraphe 9 du Règlement IV contenu dans les Règlements Généraux de l'A.G.E.U.M., qui se lit comme suit: "Quiconque désire protester contre la validité d'une résolution doit le faire par lettre remise au secrétariat de l'A.G.E.U.M. dans les 3 jours qui suivent la fin de l'assemblée au cours de laquelle fut adoptée la résolution protestée".

J'affirme que cette décision du conseil de l'A.G.E.U.M. n'est pas valide parce que le vote pris n'a pas tenu compte du paragraphe 3 de l'article X de la constitution de l'A.G.E.U.M. qui se lit comme suit: "Le vote majoritaire est de la moitié plus un des membres présents, excepté dans les cas prévus par la présente constitution".

Attendu que la répartition du vote s'est faite comme suit: "six dans l'affirmative, huit dans la négative et deux abstentions", il ressort que le nombre des membres présentés ayant le droit de vote était de seize.

Attendu que la moitié plus un de seize est neuf et que ce nombre n'a pas été atteint ni dans l'affirmative, ni dans la négative, il faut conclure que cette décision n'est pas conforme à la constitution de l'A.G.E.U.M. et qu'elle ne peut pas entrer en vigueur.

Je demande donc qu'un nouveau vote soit pris sur la résolution qui a trait au principe de l'aide fédérale à l'éducation universitaire.

Yves GIGUÈRE,
Chirurgie Dentaire,
Ex-délégué de l'A.G.E.U.M.

Où est la vérité?

(traduction libre d'un mot célèbre de Ponce Pilate)

NFCUS! NFCUS! Que de crimes l'on a commis en ton nom! A quoi rime toute cette polémique? Quelles sont les thèses en présence? Où est la vérité?

La thèse pseudo-NFCUS, c'est-à-dire la thèse présentée à l'AGEUM se trouve résumée magistralement dans le "Quartier Latin" du 20 octobre 1950: "FNEUC (NFCUS) veut demander au fédéral de distribuer PER CAPITA des octrois aux étudiants de toutes les provinces; mais pour éviter de choquer constitutionnellement les provinces, FNEUC demanderait que les octrois fédéraux soient distribués indirectement, c'est-à-dire, que le fédéral octroie un certain fonds au gouvernement de chaque province, auquel gouvernement il reviendrait de le distribuer ensuite. Il y a donc peu d'attentes à l'autonomie provinciale."

J'ai dit que la thèse présentée à l'AGEUM était la thèse pseudo-NFCUS parce qu'en fait la thèse officielle — la dernière en date — de notre NFCUS, est bien différente de la leur.

Au cours de l'année 1949, des universitaires anglo-canadiens rédigèrent, au nom et à la demande de la NFCUS, un rapport que résume le reportage cité ci-haut. Les délégués des Universités à la NFCUS votèrent sur ce texte de 1949 lors du congrès qui eut lieu à Québec en septembre 1950. En effet, jeudi soir,

ce 19 octobre dernier, on nous présenta ce rapport comme étant celui sur lequel les représentants de l'AGEUM avaient pris position au congrès de NFCUS à Québec.

Mais — et c'est là le "hic" — comment se fait-il que le rapport présenté à la Commission d'enquête par la NFCUS, daté de janvier 1950, comportait des différences notables avec celui qui fut voté à Québec.

Dans le premier, l'octroi fédéral aux universités était remis aux provinces qui l'administraient et en réglaient le partage. Solution votée à la NFCUS. Dans celui de janvier 1950, l'octroi fédéral prenait trois formes concurrentes: une certaine part au pouvoir provincial tandis que le gros de l'octroi était directement distribué aux universités elles-mêmes sous forme de subsides et aux étudiants sous forme de bourses. Solution extrêmement dangereuse.

Mais il y a un fait étrange dans toute cette affaire: comment se fait-il qu'il y a à peine plus d'un mois et demi, nos délégués à la NFCUS votaient sur une motion datée de 1949 tandis qu'on présentait à la Commission Massey un autre rapport, différent de celui qu'on votait, et daté de janvier 1950? Nos délégués nous assuraient en effet que le rapport sur lequel et pour lequel ils s'étaient prononcés était celui de 1949. A-t-on trompé nos délégués à la NFCUS?

Albert ROY



"EXPORT"
LA MEILLEURE
CIGARETTE AU CANADA

À L'ÉQUIPE DE RECHERCHES SOCIALES

Nouveau conseil: Albert Roy, directeur; J.-M. Léger, Colette Beaudet, assistants directeurs; Julienne Bégin, trésorière; Monique Lortie, 1ère secrétaire; Monique Lussier, 2e secrétaire; M. Cantin, conseiller.

D'autres nominations seront faites bientôt.



"Sensationnel, monsieur Ventraterrre! Vos légions d'admirateurs attendent quelques mots au sujet de votre brillante victoire..."

"Mais certainement... pour se classer au premier rang, il suffit de se servir tous les jours du Tonique 'Vaseline' pour les cheveux! Cheveux ébouriffés et pellicules sont définitivement éliminés!"

Vaseline TONIQUE pour les CHEVEUX
MARQUE DÉPOSÉE

"VASELINE" EST LA MARQUE DÉPOSÉE DE THE CHESEBROUGH MFG. CO. CONS'D

MISS QUARTIER LATIN

Pardon, mesdemoiselles, ceci n'est pas pour vous. Il ne vous est pas permis de lire ce qui suit. Car il est question d'une chose qui ne vous concerne en rien. Nous allons discuter du concours "Miss Quartier Latin".

Mesdemoiselles ne lisez pas! Nous voulons tout simplement démontrer à ces messieurs qu'il s'agit d'un concours sérieux. Nous avons pensé qu'il y avait assez de jeunes filles à l'Université pour en choisir une qui représenterait les perfections de toutes les autres. Miss Quartier Latin! C'est un titre, pour le moins, intéressant à porter. Ho! Mademoiselle, vous lisez encore? Une minute, je vous pose une question: "Ça ne vous dirait rien d'être choisie "Miss Quartier Latin"? Vous rougissez? Je vous avais dit de ne pas lire ces lignes. Vous vous êtes exposée à des questions indiscretes. Tant pis.

Au revoir, lectrice indiscrete, je sais que vous ne lirez plus la suite, car je vais rappeler les différentes conditions du concours. Ce n'est pas compliqué, comme principaux renseignements il nous faut le nom de

la jeune fille, son adresse (pour nos dossiers) la Faculté à laquelle elle appartient, et quelques autres renseignements sans importance qui ne seront pas publiés, comme son âge, etc.

Quant à la photo, vous, mademoiselle qui lisez encore cet article, vous en avez bien une. Envoyez-la nous, c'est parfait. Ou si vous ne la trouvez pas assez bien, faites-vous photographier, demain ou lundi. Vous voyez où ça mène de lire cet article, mademoiselle. Vous êtes prise en flagrant délit d'indiscrétion. Je vous en prie, ne lisez pas le dernier paragraphe.

Dans ces lignes-ci il sera question des deux sujets proposés pour la page de composition française complétant les conditions du concours. Certainement, chaque étudiant se fera un devoir d'éclairer de son cynisme les jeunes filles qui ne

sauraient pas encore POURQUOI ELLES SONT A L'UNIVERSITE. Comment mademoiselle l'indiscrète, vous dites que c'est pour étudier? Personne n'en doute, voyons. Mais s'il vous arrivait d'être embêtée pour y répondre, vous pouvez toujours nous parler de CE QUE VOUS AVEZ DE PLUS PRÉCIEUX. J'allais dire nous serons indulgent, pour la qualité du travail, ne vous fâchez pas, mademoiselle qui lisez encore, je ne l'ai pas dit. Nous savons que vous pouvez faire mieux que nous. Enfin, puisque vous vous entêtez à tout lire, je m'adresse directement à vous pour vous inviter à nous envoyer au plus tôt votre photo et tous les renseignements nécessaires pour prendre part au concours.

Le Publiciste du Concours



Fondée dans le Québec

SUN LIFE
du CANADA

SIÈGE SOCIAL · MONTRÉAL

Chaque année, la Sun Life verse plus de \$8,000,000 en bénéfices à ses assurés dans la province de Québec.

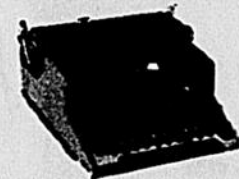
Il est nouveau!



LE "STATION WAGON" DE MORGAN

Ed-Mack Clothes Enr., 6760, St-Hubert
Mercerie Lemieux, 801 est, Mt-Royal
1655 est, Mont-Royal
Wille Fitzgibbon,
3475 est, Ste-Catherine
Sauvé Frères Ltée, 6554, St-Hubert
T. Michon Inc.,
4235, Wellington, Verdun
Yves Lebrun, 269 est, Jean-Talon
Gérard Langlois, 1554, St-Hubert
Casavant & Thibodeau,
2364 est, Beaubien

\$1.00 PAR SEMAINE POUR LOUER UN NOUVEAU PORTATIF



Si dans 3 mois vous achetez la machine, le montant de location payé vous sera crédité. Balance payable \$1.50 par semaine.

D'APRÈS NOTRE MODE D'ACHAT-LOCATION VOUS NE PAYEZ QUE \$15.00 DURANT LES 4 PREMIERS MOIS.

EMPIRE..... \$62.50
REMINGTON..... \$89.50
ROYAL-COMMANDER... \$76.50
SMITH-CORONA (Ekywriter) \$69.50
Boîte comprise

DEMANDEZ Mlle CHARLEBOIS ou M. MERINEAU

ADDING MACHINE
SERVICE CO.

1 183 UNION

PL. 4441

LA PETITE SYMPHONIE DE MONTRÉAL

CARL BAMBERGER, directeur musical

5 CONCERTS

7 novembre — 9 janvier — 6 février — 20 mars — 8 mai

PROGRAMME DU 7 NOVEMBRE

1. Concerto Brandebourg No 3 en sol..... Bach
2. Toccata, Bourrée et Gigue..... Scarlatti-Casella
3. Serenade of Carols..... Morton Gould
4. Intermezzo et Serenade de "Hassan"..... Delius
5. Symphonie No 2 en si bémol..... Schubert

RÉSERVATIONS

Prix spécial aux étudiants \$3.75

1040 ouest, Sherbrooke — HA. 3622 — Soir: WI. 0316

Vous dansez, marquis!

GALA DE L'UNIVERSITÉ

"La danse est l'art de marcher en glissant avec grâce sans trébucher." Dicit.

C'est aussi un miracle de l'équilibre; avec une jeune fille, une oeuvre de taille.

Rappelons-nous cette date du 24 novembre où nous pourrons, Etudiants et Etudiantes de l'Université, exercer nos talents.

Tous sont invités. Le plus fin aura un idiot pour l'écouter, le plus fou, de fins admirateurs.

Venez par couple, en coupe, sans coupe, pour la coupe, en coupé.

Le Gala est une cérémonie obligatoire pour tout étudiant qui se pique d'être à quatre épingle.

Les couples défilent deux par deux et monteront dans l'arche du savoir.

On y verra toutes sortes de personnages; chaque faculté apportera son totem, ses squaws.

Le Droit m'a promis de faire sauter la Loi. La Médecine, d'exhiber les plus belles colonnes. La Chi-

urgie dentaire, d'ouvrir le palais. Le Polytechnique, d'arpenter les traves. L'Architecture, de tendre son arc. La Philosophie, de jouer avec des Cartes. La Psychologie, d'arrêter de se refouler. Les Sciences Sociales, de partir un bureau de mariage. Les Relations Industrielles, d'embouteiller les bouteilles et de déboucher la raison. Les Sciences, d'apporter ses cuvettes, de lancer ses ballons. Les Lettres des A J et non D C D. La Diététique, d'ouvrir son bon secours.

Un punch clair, limpide, divin, fluide, vertueux, exquis, magique, tonique, onctueux sera versé sur une table magnifique.

Notre Président, Denis Lazure, viendra en queue avec sa cour brillante, sa cane et son air astiqué.

Retour au faste éblouissant de la maison de France et de la chancellerie d'Autriche.

Chacun sera l'ambassadeur de sa Dame et le figurant de cette féérique chorégraphie.

G. ATE

École des Hautes Études

Vendredi, le 20 octobre, à 4 h. 30 p.m., Poly ravalait avec amertume le défi impunément lancé à HEC pour une joute de balle-molle.

Après une avance confortable de 12 à 0 dès la première manche, HEC prit les choses à la douce. Très confiant dans leur lanceur, Jean Lanctôt, les joueurs allaient, venaient, fumaient. Seul, l'arbitre, Jacques Perrault, de Poly, gardait son sérieux. Trois (3) lanceurs de Poly ne purent arrêter les gros canons de HEC. Ceux-ci ont obtenu au moins 2 coups sûrs chacun. Parmi les extrémistes, Léon Bouchard frappa 2 "home runs" et Lucien Mouton (celui qui écrit en ce moment), 3 "bunts". (J'en ai fait 6, mais n'en parlons pas...) Tous les joueurs de HEC méritent une étoile. Tous les joueurs de Poly méritent de la sympathie.

Souhaitons que Poly ait de meilleures équipes dans les autres branches du sport pour rendre les rencontres plus méritantes. Cependant il faut avouer que Poly a de l'en-

thousiasme et de la bonne volonté. Merci Poly, à plus tard.

Oh!... le score final: Poly 9, HEC. 22.

Lucien MOUTON

A lire la section des Sports du Quartier Latin, on croirait que les ingénieurs sont les futurs champions olympiques! Ils se font un point d'honneur de publier une "broue" hebdomadaire sur leur fameuse équipe athlétique.

H.E.C. relève le défi de Poly, à la balle-molle et triomphe de ceux-ci par le score "défonçant" de 22 à 9. Veni, vidi, vinci, Poly!

H.E.C. lance donc un défi à la balle-molle, à qui que ce soit. Quant au Ping-Pong, nous vérifierons avant si Poly a des bons joueurs. Nous possédons aussi une formidable équipe de Ballon-volant. Quelqu'un (Poly) aurait-il le goût de former une équipe et d'assaillir notre force?

GIN

Samedi, le 28 octobre

LA TROUPE DE LA JEUNE SCÈNE

présente

En levée de rideau:

RAYMOND LEVESQUE: chansonnier-poète

Et en primeur:

LE BAL TRISTE: Une pièce inédite de M. Dubé

A la salle de l'Ermitage

Billets..... 75c
Avec carte de membres 35c

ON

FERME LES PORTES

A l'avenir, pour des raisons que l'on devinera facilement, les portes du Hall d'honneur seront fermes durant l'intermission du cinéma universitaire. Plus d'invités donc de la neuvième heure...

ÉLECTIONS À LA SOCIÉTÉ FÉMININE

La présidente de la Société Féminine doit se retirer pour cause de santé. Il y aura de nouvelles élections vendredi prochain, le 3 novembre. Les candidatures seront acceptées à l'A.G. E.U.M. jusqu'à jeudi midi.

BOWLING

BIG SIX	Total	Parties Jouées	Mo.
1. M. Bibaud, H.E.C.	983	6	163.5
2. J. Lefebvre, Droit 2.	1322	9	146.8
3. G. Corbell, Droit 2.	1287	9	143.
4. R. Labrie, H.E.C. 2.	1257	9	139.6
5. St-Louis, Droit 1.	836	6	139.2
6. J. Senay, Ph.	1216	9	135.1
6. R. Lalancette, Poly 1.	1081	6	135.1

POSITION DES ÉQUIPES

	Pins	Handicap	Total	Pts
1. Poly 2	5772	54	5826	12
2. Droit 1	5812	—	5812	9
3. Méd. 1	5472	188	5660	9
4. C.D.	5222	84	5306	9
5. Ph.	5281	57	5338	8
6. H.E.C. 2	5850	—	5850	7
7. H.E.C. 2	5429	—	5429	6
8. Opto.	5157	189	5346	5
9. Méd. 2	4419	513	4932	4
10. A.	4385	273	4658	3
11. Poly 1	5435	105	5540	0
12. Droit 2	5042	90	5132	0

RECORD DE LA SEMAINE

Plus haut simple: M. Bibaud, H.E.C. 182
J. Lefebvre, Droit 2. 182
Plus haut triple: M. Bibaud, H.E.C. 509

Lucien MOUTON, H.E.C.
Gérant du bowling

A Polytechnique

Enfin, des adversaires se sont présentés.

BALLON-PANIER: La partie de jeudi, 19 octobre, contre les Arts Graphiques, se termina par le compte 28-54 en notre faveur.

BALLE-MOLLE: La rencontre Lettres-Philo vs Polytechnique nous accorda une autre victoire 5-15. Nous remercions nos adversaires pour leur bel esprit sportif. Ils furent malchanceux, mais nous sommes convaincus que le plaisir de ces rencontres l'emporte sur l'enjeu des parties, chez-eux comme chez-nous. A la r'voyure donc!

Le conseil félicite nos porte-couleurs. Avertis par l'expérience de nombreux examens, ils sont familiers avec la loi qui les régit — le total des points varie inversement au total des erreurs. On voit qu'ils agissent en conséquence.

BALLON VOLANT: Notre expert Paul Hamel vient de monter une équipe digne des Littérateurs qu'on dit "forrrridables". Bonne chance, les gars!

VELO: Il fut question d'envoyer notre Président courser contre Roger Nadeau de la faculté des Lettres. On s'est rendu compte que cet adversaire n'était pas à la hauteur des jambes présidentielles. On le bouclera alors par un autre.

Les Polytechniciens membres de l'Engineering Institute of Canada, section junior, sont cordialement invités à un banquet d'huitres à la salle du C.E.O.C., vendredi, le 3 novembre. Le prix du billet, \$2.25.

couvre autant d'huitres que l'invité ose en engouffrer, plus hors d'oeuvre, biscuits, fromage, plus deux grosses mousses.

Les "braves" philosophes ont osé relever — enfin! — notre défi. Mal leur en prit, ils ont tout simplement été pulvérisés par notre dynamisme. Tous nos joueurs croisèrent le marbre au moins une fois, L'Heureux, notre lanceur, se distingua en retirant 13 frappeurs au bâton, obtenant de plus une partie parfaite au marbre. Pour les perdants, Gabriel Roy, qui lança en relève à la troisième manche, retira 10 frappeurs sur des "strikes", et frappa pour le circuit.

Les facultés de Polytechnique et de Philosophie ont donc, les premières, inauguré les visites interfacultés recommandées par notre président — cré Denis. — Il est à souhaiter qu'elles se continueront, et ce, dans tous les domaines pour une plus intime unité et concordance entre les étudiants de l'Université de Montréal.

Résultats par manche:
Philo 1 0 0 3 1 0 5 Martineau,
Roy (3) Trudelle
Poly 2 9 2 0 0 2 x 15 L'Heureux,
Lafortune.

DERNIERE HEURE: Question de ne pas décourager les autres Facultés, Poly a bien daigné se faire vaincre par H.E.C. vendredi le 20.

Il est chic!



LE "STATION WAGON" DE MORGAN

Roland Ricard, 4263 est, Ontario
J. E. H. Fournier,
2106, boul. Rosemont
King Lanthier Enr.,
361 est, Ste-Catherine
A. Boudreau, 4910, boul. St-Laurent
Roger Pigeon, 6660, rue St-Hubert
L. Geoffrion, 3171, Masson
René Ratelle, 4277 est, Beaubien
Jean Chartier, 2904, rue Masson
L. Saulnier,
angle Crémazie & St-Denis
A. Bonin Enr., 6557, St-Hubert

Carnet social

Mardi, à l'hôtel le Mauricien, on célébrait avec grandes pompes funèbres, le 80ème anniversaire de naissance de M. Hubert Aquin, directeur du Quartier Latin. Le patriarche était entouré de son épouse (respir), de ses petits enfants et de deux animaux de chaque espèce. On remarquait également dans l'assemblée l'absence de nombreuses et distinguées vedettes intellectuelles dont Ti-Zoune, Valère, Louis-Georges (carié au temps de sa jeunesse), KoCo, Descartes et Sandro. Le héros reçut en cadeau beaucoup de sympathie et le célèbre ouvrage: "Je sème à tout vent". On trinqua à l'ambrosie, on ingurgita des décoctions surréalistes, on s'empiifra, on dansa... rien n'y fit et Hubert Aquin persista à vivre malgré tout. Le Q.L. lui souhaite beaucoup de choses et beaucoup d'autres.

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de l'Association générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la C.U.P.

Huit sous le numéro

Abonnement pour l'année universitaire 40 numéros — \$3.00

2900, boulevard du Mont-Royal
Montréal

Local D'219a — AT. 9616

Imprimé par

LA PATRIE

180 est, rue Ste-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Il est moderne!



LE "STATION WAGON" DE MORGAN

Alb. Lefebvre Inc.,
1804 est, Mont-Royal
1351 est, Ste-Catherine
2330 ouest, Notre-Dame
Chas. E. Montpetit, 3673 est, Ontario
André Pépin, 4117 est, Ste-Catherine
J. E. Bolduc Enr.,
371 est, Ste-Catherine
S. M. Hajaj Enr.,
201, Ave de l'Église, Verdun
E. Beaudoin, 7150, St-Hubert
L. Robert & Fils,
1212, Notre-Dame, Lachine
Sauvé & Mousseau, 6736, St-Hubert
J. E. Payette, 1636, St-Denis

Il brise tous les coeurs...



LE JEUNE HOMME
QUI FUME LA PIPE!



Modèle No 9133
Grandeur nature

Brochure GRATUITE

Elle renferme des conseils pratiques pour tous les fumeurs. Écrivez à R & H Limited, 1191, rue Université, Montréal.

Le filtre remplaçable de la pipe Mackenzie purifie la fumée... la garde sèche... propre... fratchel Quel plaisir de fumer une telle pipe! Elle est idéale pour les commençants... Modèles variés en véritable bruyère.

\$1.50

Filtres supplémentaires en paquet scellé: 10¢

LA PIPE

Mackenzie

AVEC
FILTRE

"PARFAITEMENT HYGIÉNIQUE"